



Comité provincial Namur

**PV n°3– Réunion de Comité du 5 septembre 2024.
Adeps de Jambes.**

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
www.cpnamur.be

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h30 en demandant une minute de silence en mémoire de Stéphane Plumier, décédé ce matin, un coach à qui nous devons beaucoup, il était notre expert Mini-Basket.

Présents : Michel Hastir, Jean-Louis Jacobs, José Lauwerys, Caroline Maquet, Olivier Pierre, Jérôme Rousseau et Germain Vancauwenbergh.
Excusés : Marvin Deleuze et Jérôme Hecq.

Invités présents : Philippe Aigret, Guy Henquet, Catherine Nicolas et Gérard Trausch.
Invité excusé : José Nivarlet.

1. Approbation du PV de la réunion 2 du 13/08/2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Correspondance

Type	Correspondant	Objet
demande	Natoye	Ajout équipe U12 filles
demande	Éghezée	Ajout équipe U12 garçons
demande	clubs	amicaux
demande	Un papa	interdiction présence entrainement U6
demande	J.Hecq	lettre ligne
demande	clubs	modifications calendrier
demande	Natoye	PM9 Élixa Filsfils
demande	Andenne	PM9 Théo Materne
demande	Fernelmont	PM9 Aurélie Cabu, Cérys Gramme, Lola Urbain et Malya De Cock
demande	Mini-Basket	tournois U7 et U8
faire-part		Décès de Michèle Collard
faire-part		Décès de Stéphane Plumier
information	CTJ	Calendrier des entraînements
information	M'bourg	Changement de comité
information	Trésorier général	défait paiement et accord financier 1090
information	CFA	Désignations hebdomadaires
information	Malonne	FF général P3MM
information	BNC	Forfait général U12
information	Marche	Forfait général U19
information	Dpt Arbitrage	Formation e-learning
information	CFA	Liste des arbitres absents de leur assemblée
information	CFA	Liste des formateurs
information	Sombreffe	P2D en Hors classement
information	F.Wareghien	tracé terrain de Hotton
information	Membre	Training fdm bloqué
information	miavoye	
invitation	clubs	formations otm maxi et mini
pv	homologation	Andenne
PV	A.Hancotte	n°3
PV	Dpt championnat	hebdomadaire
question	clubs	amicaux invisibles
réponse	Clubs	couleur des équipes
réponse	Tabora	indisponibilité pour les réunions
réponse	arbitres	distances de défraiement
réponse	Temploux	infraction PC53
réponse	P.Thomas	Training débloquent
réponse	M.Deleuze	Participation au CP

3. Championnat

José Lauwerys : c'est le moins que l'on puisse dire, cela démarre sur les chapeaux de roue. Cinq matchs forfaits pour infraction au PC53. La P2AM d'Andenne, la P2BM de Mariembourg, la P1D de Faulx et les deux P2D de La Bruyère. Les clubs sont prévenus. Leurs secrétaires sont informés des procédures de réclamation au Conseil judiciaire. Ces 5 équipes sont maintenant en ordre pour leurs joueurs alignés lors de la première journée.

Guy Henquet : trois clubs ne sont pas encore en ordre de PC53 pour toutes leurs équipes : Maillen, Braibant et Givet-Doische.

José Lauwerys : nous avons à déplorer de nombreux forfaits généraux : Malonne en P3MM, BNC en U12, Marche en U19 s'ajoutent à ceux annoncés dans le PV d'août : Marche en U16G, La Bruyère et Sombreffe en U19.

José Lauwerys a confectionné un nouveau calendrier pour les U19 passées de 10 à 7 équipes. Le calendrier passe de 2 à 3 tours. Il l'a proposé aux clubs concernés. Il attend encore deux réponses pour l'activer malgré le retour négatif d'un club.

José Lauwerys a reçu, deux demandes très tardives. L'une de Natoye pour l'ajout d'une U12 filles et l'autre d'Éghezée pour l'ajout d'une U12 garçons. Nous sommes trop loin dans la confection des calendriers pour ajouter une équipe. Il a transmis la liste de tous les bye pour faciliter l'organisation d'amicaux.

4. Coupes

Olivier Pierre : les programmations du premier tour rentrent. La commission va prochainement se réunir pour organiser le contrôle.

José Lauwerys propose un cahier des charges modifié pour l'organisation des finales des coupes. Il décharge le club adjudicataire de l'organisation du repas VIP. Il ne devra qu'y mettre à disposition une salle de 60 places pour le samedi soir. Le CP prend en charge l'organisation de ce repas à l'instar des finales régionales. L'équilibre financier sera trouvé en augmentant à 2 euros la ristourne par entrée. Pour le dimanche, le club adjudicataire organisera une collation pour les bénévoles du CP.

VOTE à l'unanimité pour l'adoption du nouveau cahier des charges.

Le cahier des charges est à la disposition des clubs qui le demandent. José Lauwerys attend une réponse pour le 30 septembre. La décision sera prise lors de la réunion du 3 octobre.

5. Tour de table

Michel Hastir détaille les 21 fautes techniques données lors de la première journée.

Michel Hastir présente son nouveau canevas pour le classement du fair-play. Il tient compte des suggestions de Jean-Louis Jacobs qui souhaitait connaître l'origine des points de pénalité.

Jean-Louis Jacobs : pour la première semaine, la somme des dépassements est supérieure à cent euros. Il rappelle aux arbitres qui subissent des déviations par rapport aux trajets calculés pour le contrôle de leurs défraiements qu'ils ont la possibilité d'ajouter une remarque à son attention en activant la lettre D sur la feuille électronique.

Germain Vancauwenbergh demande des précisions sur les modifications possibles qui pourraient être décidées en novembre pour le défraiement des arbitres à partir de janvier 2025.

Jean-Louis Jacobs revient sur l'augmentation partielle des frais de déplacements et l'attente que les parlementaires votent pour corriger l'inégalité. Il rappelle que si les arbitres sont indispensables au basket, tous les autres bénévoles le sont autant et méritent la même rétribution.

Gérard Trausch comprend le désappointement et rappelle que la position d'égalité défendue par les parlementaires namurois n'a pas été soutenue par toutes les autres provinces.

Jérôme Rousseau a organisé une assemblée statutaire des arbitres qui s'est globalement bien passée. Le taux de présence des arbitres est satisfaisant. La liste des non-excuses a été transmise pour facturation à leurs clubs.

Jérôme Rousseau termine la distribution de la nouvelle vareuse offerte aux arbitres namurois.

Jean-Louis Jacobs demande la procédure quand des joueurs jouent en noir et les arbitres sifflent en noir ?

Jérôme Rousseau : tout le monde reste en noir. Les arbitres doivent prévoir dans leurs sacs une vareuse grise si la situation est réellement problématique. Les arbitres doivent siffler avec une vareuse de la même couleur.

Philippe Aigret : l'initiative du changement de couleur est flamande. Ils l'imposent au niveau national et prennent de court l'AWBB qui ne voulait pas créer de différences entre les niveaux de compétition. Offrir une nouvelle vareuse à chaque arbitre est déjà un fameux budget.

Jérôme Rousseau a déjà des difficultés pour désigner des arbitres à tous ses matchs. Sur les 96 arbitres actifs, 15 sont très peu disponibles. Avec 58 matchs, 116 arbitres sont nécessaires. Jérôme Rousseau et Corentin Wautelet s'interrogent sur la priorisation des désignations en cas d'indisponibilité trop importante.

Une réflexion s'ouvre sur la situation des diverses séries du championnat et les conséquences en cas de remise. La programmation de matchs jeunes entre 16h et 18h est problématique. Ce sont ces matchs-là qui ont plus de risque de ne pas avoir de désignations.

Jérôme Rousseau : une page Facebook pour la CFA namuroise est en réflexion à l'instar de l'hennuyère.

Olivier Pierre détaille sa ligne pour la page du CP et le code couleur qui nous identifie.

Caroline Maquet a envoyé un premier mail aux clubs pour vérifier les inscriptions U7 et U8. Le Mosa Jambes supprime sa U8. Après l'ajout de 10 équipes supplémentaires sur la plateforme, elle a créé les poules qui ont été partagées aux clubs.

41 des 63 équipes ont déjà leurs dates de tournoi.

Le RBB Gembloux a une demande tardive d'ajout d'équipe U8. Caroline Maquet attend les dates possibles pour cette nouvelle équipe et essaiera de l'intégrer dans une poule existante.

Jean-Louis Jacobs : le premier entraînement de la CTJ a commencé avec un quart d'heure de retard. Il n'avait pas encore reçu les clés de la commune de Hamois. Il y a un espace de rangement verrouillable pour ses ballons.

Jean-Louis Jacobs trouve très bien Maxime Hovinne le remplaçant de Pierre-Yves Baeken.

Chaque sélection a encore 25 joueurs et joueuses. Cela démarre bien.

Germain Vancauwenbergh s'étonne que des alertes « A » apparaissent sur la feuille électronique alors que la joueuse a son certificat médical validé sur la plateforme avant l'heure du match.

Un débat s'ouvre sur le maintien du CM, ses obligations pour l'anti-dopage et le projet de nouveau décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui le concerne.

Olivier Pierre attire l'attention sur les alertes « R » et « A » de la feuille électronique. Le « R » alerte pour 3 situations aux conséquences différentes. Un P1 qui est aligné en P2 => « R », Un P3 de moins de 23 ans aligné en P2 => « R », un joueur aligné sans licence PC53 => « R ». Seul, le second cas pourrait ne pas entraîner de forfait.

Olivier Pierre espère que les développements de la feuille électronique calculeront les cumuls entre joueurs et matchs.

Un « A » rouge indique l'absence de certificat médical validé sur la plateforme de l'AWBB. L'arbitre clique sur le A quand il voit le certificat médical papier ou une copie lors du contrôle. Au clic, la case passe du rouge au vert. Si le numéro du joueur change après le contrôle, la case A redevient rouge et demande un reclif.

Catherine Nicolas a remarqué que la licence technique ne s'affiche pas toujours correctement sur la feuille électronique. Elle conseille aux clubs de réaliser une mise à jour de la feuille électronique pour éviter des bugs et ainsi visualiser les nouveaux développements.

Olivier Pierre : une déconnexion et le vide du cache du navigateur sont nécessaires avant l'activation de la nouvelle version de fdm.awbb.be

Olivier Pierre a donné deux formations d'officiels de table à Gembloux : une pour le maxi-basket qui a réuni une trentaine de personnes le 28 août et une seconde pour le mini-basket avec 6 personnes le 4 septembre.

Philippe Aigret détaille les nouvelles règles FIBA.

- la coresponsabilité des acteurs du match : la FIBA a revu le vocabulaire de l'article.
- une nouvelle plaquette : GD blanc sur fond rouge pour la disqualification de jeu après un cumul de fautes techniques et antisportives.
- dans les deux dernières minutes du Q4 ou d'une prolongation, après son temps-mort, le coach qui vient d'encaisser a le choix entre une rentrée sur la ligne de fond, une rentrée en zone avant côté banc ou une rentrée en zone avant côté opposé. Au début du temps mort, l'arbitre informe le coach des possibilités de rentrée en zone avant. Le coach communique son choix à la fin du temps mort. S'il n'y a pas de panier encaissé et que le coach choisit la rentrée en zone avant, elle se réalisera du côté où l'arbitre a sifflé la violation avant le temps mort. Cette possibilité engendre une modification du tracé des terrains avec l'ajout de deux lignes de 15 cm à la hauteur des rentrées côté banc. Les clubs ont jusqu'en janvier pour se mettre en règle.
- les infractions pour interférence sont plus strictes. Elle ne doit être sifflée que s'il y a un mouvement clair vers l'anneau et si la balle subit une modification de trajectoire.
- les erreurs rectifiables : la nouvelle règle permet la rectification pendant les 38 premières minutes du match pour des erreurs d'encodage à la feuille, au chrono de temps, au chrono de tir. Une erreur de flèche n'est pas encore dedans. À partir de la trente-neuvième minute, les anciennes règles s'appliquent. Les prolongations restent sous l'ancien régime.
- un geste de l'acte de passe s'ajoute aux gestes de fautes sur le tir, hors du tir et faute offensive.
- le floping est reprécisé. Cela pourrait engendrer plus de fautes techniques.

Suite à la nouvelle réglementation dans le cadre des rentrées après temps mort, Jérôme Hecq a fait une proposition de lettre qui a été présentée par José Lauwerys. Elle reprend les grands principes de l'homologation.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h55.

Prochaine réunion : le jeudi 3 octobre 2024 à 19h30, à l'Adeps de Jambes.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur